



**Rectorat de l'académie de Créteil
DEEP 3 et 4**

Tél : 01 57 02 63 01
Mél : ce.deep@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Annexe 03

Circulaire n° 2021-057 du 22/06/2021

Titre : Procès Verbal d'Installation

Année scolaire 2021 / 2022

M

Né(e) le

a été affecté(e) au (1)

en qualité de (2)

pour assurer un service d'enseignement hebdomadaire de.....heures **(Uniquement les HP)**

Cet(te) enseignant(e) est : (3)

- Nouveau candidat
- Délégué auxiliaire
- Titulaire d'un contrat d'enseignement Provisoire
- Définitif
- Autorisé(e) à effectuer une suppléance
- Agent temporaire

et a exercé jusqu'à la date du
dans l'établissement

M s'est présenté(e) à l'établissement et a été installé(e) dans ses fonctions
le
par monsieur ou madame (4)

Fait à le

Signature de l'intéressé(e)
du chef d'établissement

Cachet et signature

(1) Etablissement en précisant collège, lycée
(2) Grade
(3) Cocher la case
(4) Nom et prénom du chef d'établissement